

RG 85 Shalom Schwarzbard Papers
(Tcherikower Archive)

Correspondence with insurance companies

1927-1938

Folder 903

Signification des principales indications éventuelles
pouvant figurer en tête de l'adresse.

D..... = Urgent.	XPx.... = Exprès payé.
AR..... = Remettre contre reçu.	NUIT... = Remettre même pendant la nuit.
PC..... = Accusé de réception.	JOUR... = Remettre seulement pendant le jour.
RP..... = Réponse payée.	OUVERT = Remettre ouvert.
TC..... = Télégramme collationné.	
MP..... = Remettre en mains propres.	

Indications de service.

NEWYORK 21-74 WU les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre
indique après le nom du lieu d'origine est

10.28.1927
N°



= AS PRESIDENT & ON BEHALF OF THE JUDEA INSURANCE COMPANY
LIMITED OF JERUSALEM I BEG TO EXTEND TO YOU & SHOLOM
SCHWARTZBARD & HIS FAMILY HEARTY FELICITATIONS ON ACQUITTAL
STOP ON THIS OCCASION I DESIRE TO TENDER AN OFFER OF A
POSITION TO SCHWARTZBARD WITH OUR JUDEA INSURANCE COMPANY
IN PALESTINE TERMS TO BE AGREED UPON STOP IF SATISFACTORY
PLEASE CABLE ANSWER = JACOB S STRAHL JUDIND NEWYORK = ;

N° 701. (Anc. 35)

72340

Handwritten signature in blue ink.

A D...

lorsqu'il est chargé de l'envoi

LE PORT EST GRATUIT

TORRES AVOCAT PARIS

MU 21 RP 23.00 LCO M HENRI

TELEGRAMME

REPUBLIQUE FRANÇAISE

POSTES ET TELEGRAMMES



508

PAYEE

...er un récépissé à souche

...er une taxe

...RER

PHONE
ASHLAND 9103

CABLE ADDRESS: "JUDIND, NEWYORK!"
WESTERN UNION AND
BENTLEY CODES

JUDEA INDUSTRIAL CORPORATION

INCORPORATED IN 1919 IN THE STATE OF NEW YORK

OWNERS OF THE JUDEA INSURANCE CO., LTD., OF PALESTINE

44 EAST 23RD STREET
NEW YORK, N. Y.



February 23, 1928

72341

Mr. Sholem Schwartzbard
Paris, France

My dear Mr. Schwartzbard:

This is to acknowledge receipt of your
cable dated Paris, February 23rd, 1928, which reads as
follows:

JACOB STRAHL JUDIND NY
ACCEPTTE PLACE ATTENDS VISA POUR PARTIR PALESTINE
SCHWARTZBARD

If this cable should be a reply to our
cable which we forwarded on October 28th, 1927 to Mr. Henry
Torres, then we are sorry to say that due to the long time
which elapsed since the day we made our offer to Mr. Torres
we were compelled to drop this matter altogether.

Yours with best wishes,

Jacob S. Strahl
per S.

President

LA FRANCE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
RUE DE GRAMMONT, N° 14

Tribunal de Commerce de la Seine N° 42.405

Capital social : DIX MILLIONS de Francs

RECONNAISSANCE DE COMMISSION

Le 17 Octobre 1930

après encaissement intégral de la prime afférente à la Police n° 330616

souscrite le Juillet 1930 au nom de M^r Chayette

la Compagnie devra à M : Simon ou à ses

ayants droit, une Commission de ~~150%~~ sur ~~460 ff~~ soit ~~690.80~~

sauf le cas de réduction ou annulation.

Paris, le 19.....

72342

~~1931 - 100% x 460 ff = 460 ff~~

Paris, le 25 Octobre 1930

Cout. Ob. 48 m Plante
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer
que nos bureaux sont transférés à l'adresse
suivante :

72343

41, Rue de Liège (8^e)

Téléphones : EUROPE 45-20, 45-21, 45-22

ce dont veuillez prendre note.

Nous vous présentons, Messieurs, nos
salutations distinguées.

CONSORTIUM EQUITABLE D'ASSURANCES.

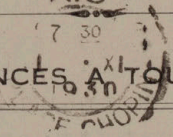
CONSORTIUM ÉQUITABLE D'ASSURANCES

S. A. R. L.

7 30

R. C. SEINE 235.894 B

TOUTES ASSURANCES A TOUTES COMPAGNIES



Messieurs Rerzgin et Maliniak
No, rue Brosseau 4, 2, rue Candie
Paris.

Malignac

LE PHÉNIX (AUTRICHIEN)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE A VIENNE

FONDÉE EN 1882

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4 MILLIONS DE SCHILLING ENTIÈREMENT VERSÉS

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat pour les opérations réalisées en France et en Algérie

R. C. SEINE N° 219.336 B.

72344

AGENCE SPÉCIALE

19, RUE JEANNE D'ARC, 19

NANCY (M.-&-M.)

TÉL. : 34-39

Nancy, le 5-Septembre 1931.

Monsieur Simon Schwarzbard,
2 Rue de Provence
P A R I S .

Cher ami,

Je présume que vous n'avez pas tout à fait oublié notre rencontre lors du Congrès de Bâle et que le nom de Jean Meyer ne vous est plus inconnu.

Je pense que les vôtres et vous, allez bien, de mon côté cela va également. Depuis le Congrès je ne suis pas venu à Paris mais comme je pense y aller d'ici quelque temps j'irai certainement vous voir.

Voici maintenant le but principal de ma missive; nous avons à Metz un agent qui s'appelle Schapira et qui actuellement n'a pas les affaires faciles car la crise sévit durement dans son département et j'aimerais bien que vous veniez à Metz faire une conférence et ensuite visiter quelques clients avec notre agent car certainement avec votre aide il fera des affaires; il va sans dire que tous vos frais seront payés et que notre agent s'arrangera avec vous en ce qui concerne les commissions.

Il serait aussi très important si vous pouviez venir le plus tôt possible et j'aimerais assez avoir votre avis par retour du courrier ainsi que votre accord ce dont je ne doute pas.

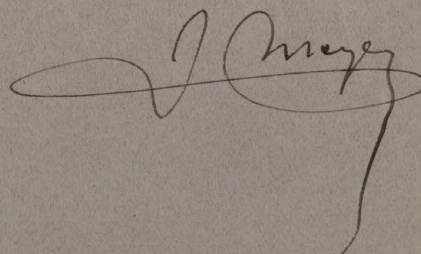
Je sais que M. Hochbaum vous a également sollicité pour une tournée de conférence au profit de leur journal, et bien par la même occasion vous pourriez ^{vous rendre} un grand service à un de nos bons agents qui est aussi un bon Sioniste.

Mon cher ami je compte donc sur votre acceptation et pense vous avoir bientôt parmi nous, car il est naturel que vous passiez par Nancy pour vous rendre à Metz; d'ailleurs nous serons avec vous.

Si j'ai votre réponse avec la date que vous pouvez disposer je pourrais arranger une bonne conférence en faisant toute la propagande voulue dans la clientèle Juive de L'Est et de nos Régions.

Je reste donc dans l'attente du plaisir de vous lire et avec mes remerciements anticipés je vous prie de me croire votre ami

A bientôt



MILLIARDS

MONTANT DES SOMMES PAYÉES AUX ASSURÉS

Y COMPRIS

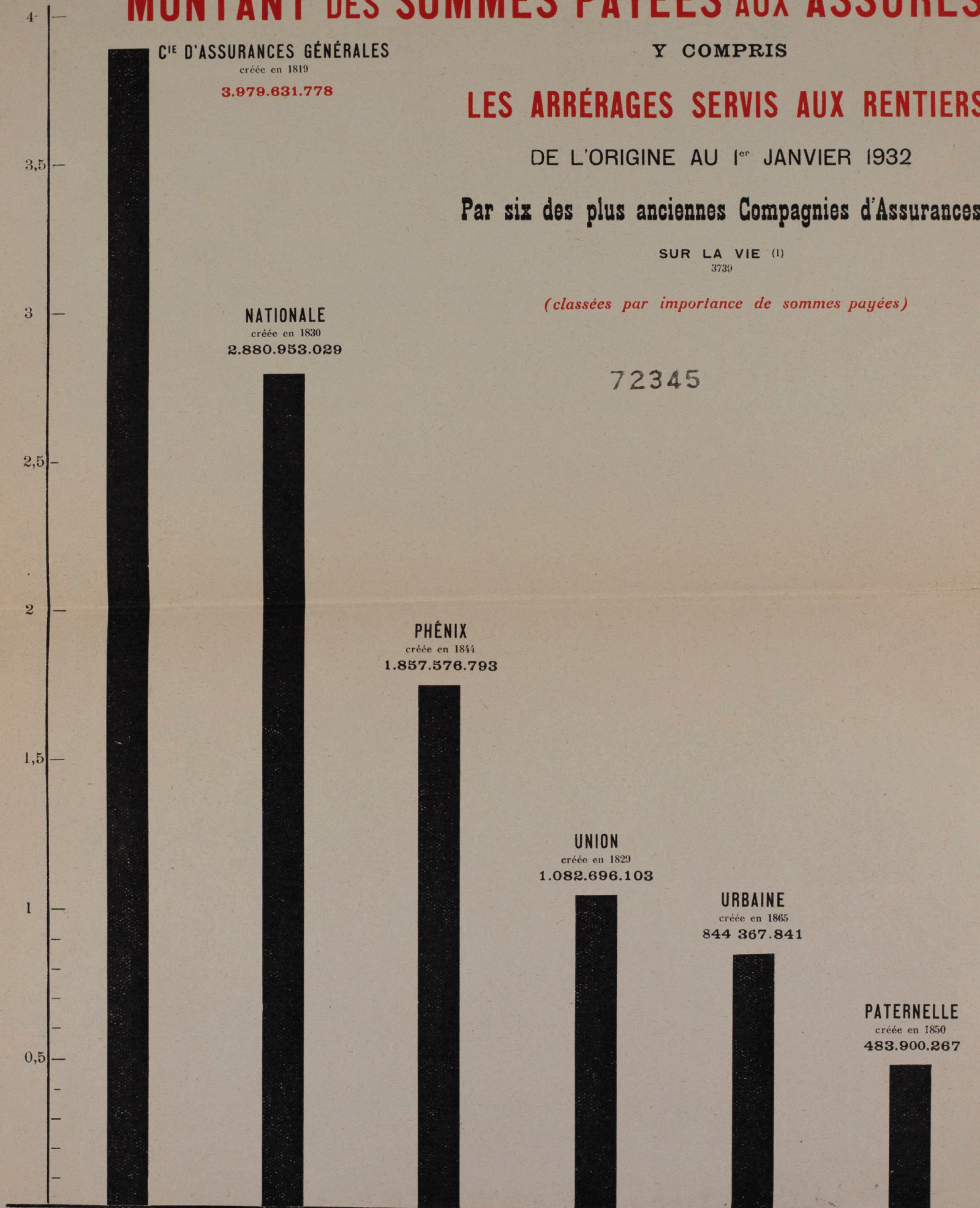
LES ARRÉRAGES SERVIS AUX RENTIERS

DE L'ORIGINE AU 1^{er} JANVIER 1932

Par six des plus anciennes Compagnies d'Assurances

SUR LA VIE (1)
3739

(classées par importance de sommes payées)



(1) Ces sommes payées et rendues à la fortune publique comprennent : les contrats sinistrés, échus, rachetés (réassurances non déduites) ainsi que les arrérages servis aux rentiers des Compagnies. (Graphique comparatif dressé par le journal *L'Assurance Moderne* à l'usage de ses lecteurs).

(Reproduction interdite)

LE PHÉNIX (AUTRICHIEN)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE A VIENNE

FONDÉE EN 1882

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4 MILLIONS DE SCHILLING ENTIÈREMENT VERSÉ

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat
pour les opérations réalisées en France et en Algérie

DIRECTION POUR LA FRANCE

81. RUE TAITBOU

TÉLÉPHONE : TRINITÉ 94-56
— 94-57

R. C. SEINE 219.386 B

TÉLÉGR. : CASTELMIL PARIS

LETTRE DE NOMINATION

Monsieur Simon SCHWARTZBARD

2, rue de Provence

PARIS

Monsieur,

Comme suite à votre demande, nous avons l'honneur de vous nommer par la présente Agent du Phénix (Autrichien)

1° Votre mission consistera à rechercher des affaires d'assurances-vie et à remplir tels services se rattachant à vos fonctions dont vous pourriez être chargé par la Direction de la Compagnie pour la France.

2° Votre nomination est faite aux conditions suivantes :

1° Pour rémunérer votre concours et vous couvrir de toutes dépenses quelles qu'elles soient que vous pourriez faire pour réaliser des affaires, nous vous accorderons, pour chaque affaire réalisée par votre entremise et acceptée par la Compagnie, une commission forfaitaire calculée comme suit :

1ère année - 70 % de la prime nette, jusqu'à concurrence
d'un maximum de 3.50% du capital assuré

2ème année - 25 % de la prime nette, jusqu'à concurrence
d'un maximum de 1.25% du capital assuré

(Voir conditions particulières Page 3)

Ces commissions seront payables et suivront le même mode de fractionnement que la prime elle-même ; elles ne vous seront acquises et vous n'en serez crédité ferme qu'après encaissement des primes correspondantes.

2° Il est bien entendu que vous n'êtes investi d'aucune autorité de la part de la Compagnie pour, en son nom, accepter des risques quelconques, établir, modifier, ou résilier des contrats, prolonger le délai pour le versement d'une prime ou engager la Compagnie par n'importe quelles déclarations.

3° Vous serez tenu à appliquer rigoureusement les tarifs de la Compagnie et à respecter ses conditions générales d'assurances, ainsi que les instructions particulières que la Compagnie vous a données et se réserve de vous donner à l'avenir.

4° Il vous est strictement interdit de solliciter des propositions d'assurances sur la vie pour une autre société que la nôtre.

5° Vous aurez à soigner l'encaissement des polices ou quittances des affaires nouvellement conclues par vous qui vous seront adressées par la Compagnie par un bordereau spécial, mentionnant d'une part le montant des primes et frais et de l'autre le montant des commissions vous revenant sur ces primes après leur règlement. Vous vous engagez à remettre sans délai à la direction le solde en sa faveur, sur base du susdit bordereau, au fur et à mesure des encaissements. Les polices vous seront adressées en double exemplaire dont le duplicata devra être retourné à la Compagnie après régularisation, muni de la signature de l'assuré qui la fera précéder des mots « Lu et approuvé ».

6° Les polices ou quittances non encaissées dans les trente jours de leur échéance devront être immédiatement retournées, à moins que la Direction, n'ait par écrit, accordé un nouveau délai.

7° Les examens médicaux des proposants ne devront être passés que par des médecins agréés par nous ; au cas où la région n'en posséderait pas, vous pourriez en proposer à notre agrément.

8° La désignation de la ville ou de la région où vous êtes chargé plus spécialement de rechercher des affaires ne comporte, à votre profit, aucune exclusivité ou monopole ; réciproquement, vous pourrez réaliser des affaires même en dehors de votre territoire.

9° Toute police d'assurance ne peut être délivrée par vous qu'à la personne qui a signé la proposition, à condition qu'elle vous paraisse dans le même état de santé qu'à l'époque où elle a passé l'examen médical et contre remise de son paiement. Si vous apprenez que l'assuré a été mis en faillite, vous devez immédiatement nous demander des instructions particulières et vous y conformer strictement.

10° Vous prenez l'engagement de ne consentir aucune remise aux souscripteurs de polices sur les commissions qui vous sont allouées. Les sommes qui pourraient vous être versées par l'assuré ou par les assurés, à un titre quelconque, à l'occasion d'un contrat ou d'une quittance, seront considérées par vous comme un dépôt ; vous vous engagez à en faire le règlement immédiat en espèces, soit à la Caisse du Siège de la Compagnie à Paris, soit dans les banques qui vous seront désignées.

11° Aucune commission ne vous sera due ni sur les frais de polices ni pour le rétablissement des polices déchues pour quelque cause que ce soit.

12° Le droit vous est réservé, ainsi qu'à la Compagnie de mettre fin à la présente lettre de nomination, sans préavis, à quelque époque que ce soit.

13° En cas de contestation, les parties reconnaissent la compétence des Tribunaux de la Seine et font élection de domicile à Paris.

Veillez agréer, M _____, l'expression de nos sentiments distingués.

LE PHÉNIX (AUTRICHIEN)

Compagnie d'Assurances sur la Vie

Monsieur le Directeur pour la France de la Compagnie d'Assurances sur la Vie LE PHENIX (AUTRICHIEN).

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre ci-dessus en date du _____ 19____. Je déclare accepter en entier les conditions y contenues et je prends l'engagement de m'y conformer.

(Date et signer), _____ le _____ 19____.

CONDITIONS PARTICULIERES

72348

1°.- En dérogation au paragraphe 4 des conditions générales, vous serez, sur votre demande, autorisé à passer des affaires d'assurance-vie à une autre Compagnie, dans le cas où pour certaines raisons le Phénix se désintéresserait de ces affaires, ou que les clients ne consentiraient pas être assurés à notre Compagnie.

2°.- Si vous arrivez à faire, en 1932, une production supérieure à UN MILLION d'affaires payées, une surcommission de 10 % sur les primes de première année (sur la base de 5 % du capital assuré) vous sera allouée.

3°.- En dérogation à l'article 12 des conditions générales, dans le cas où vous voudriez mettre fin au présent contrat, vous devez en aviser la Compagnie trois mois à l'avance.

LE PHÉNIX (AUTRICHIEN)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE A VIENNE

FONDÉE EN 1882

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4 MILLIONS DE SCHILLING ENTIÈREMENT VERSÉS

ENTREPRISE PRIVÉE RÉGIE PAR LA LOI DU 17 MARS 1905 POUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN FRANCE ET EN ALGÉRIE

R. C. SEINE N° 219.336 B

AGENCE SPÉCIALE

19, RUE JEANNE-D'ARC, 19

NANCY (M.-&-M.)

TÉL. 34-39

CAPITAUX ASSURÉS

FIN 1930

9.210.000.000

°°°°°

NANCY, LE 21 Mai 1932

72349

Monsieur S I M O N

P A R I S .

Cher ami,

Nous vous confirmons notre dernière lettre du 17 courant et avons reçu les vôtres de même date.

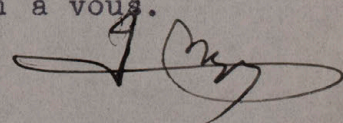
Notre Sieur Meyer a été à Belfort et s'est entendu avec les personnes compétentes des milieux Juifs qui lui ont dit qu'une conférence aurait le plus de chance de succès vers la Pentecôte Juive.

Ces Messieurs de Belfort nous fixeront donc la date exacte à laquelle ils pourront faire cette conférence pour qu'elle ait un grand succès.

Donc pour le moment, ne vous dérangez pas et attendez que nous vous écrivions la date exacte de ladite conférence.

Nous espérons que vous ~~sau~~rez vous rendre libre au mois de Juin et dans l'attente du plaisir de vous revoir nous vous serrons cordialement la main.

Bien à vous.



COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Fondée en 1819

*La CORRESPONDANCE ainsi que
les Chèques Mandats et Valeurs
doivent être adressés à*

LA C^E D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

87, Rue de Richelieu - Paris

Compte Chèques Postaux 219.66

Étel. { Gulenberg 55-98
Central 77-52
Richelieu 86-11
" 86-12

Adresse Télégraphique
ASSURAGÉVIE PARIS 98

*Entreprise privée régie
par la loi du 17 Mars 1905*

R. C. PARIS 39.802

PARIS, le 26 MAI 1932 .

72350

Monsieur SCHWARZBARD,

2, rue de Provence

PARIS .

L'Inspecteur Général
Chef du Service
de la Production de Paris

Monsieur,

Comme suite à la visite que vous avez faite à
Monsieur de LANGLADE, Chef du Bureau de Paris, j'ai l'honneur de
vous informer que je serais très heureux d'avoir un entretien
avec vous .

Je serais désireux de vous exposer les avantages
d'une organisation spéciale que nous mettons à la disposition des
Courtiers et qui leur permet d'intensifier rapidement leur produc-
tion Vie .

Si vous voulez bien prendre la peine de venir me
voir au Siège de la Compagnie, vous me trouverez régulièrement les
lundi, mercredi, vendredi de 2 h 1/2 à 4 h 1/2 .

Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de mes
sentiments distingués .

L'INSPECTEUR GENERAL,
Chef du Service de la Production
de Paris,

a. d. la Presse

A PURELY BRITISH INSTITUTION.

TELEPHONE N^o
TEMPLE BAR 1966
(5 LINES.)

INVESTED FUNDS £17,000,000.

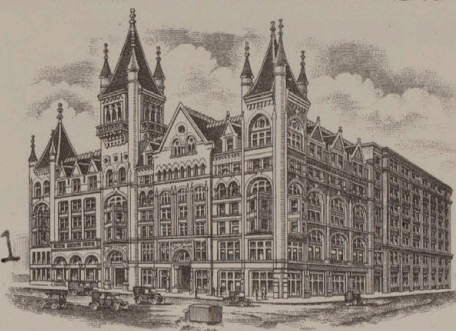
TELEGRAPHIC ADDRESS:
"ICTA, BUSH, LONDON."

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION.

HEAD OFFICE:
TORONTO, CANADA.

(INCORPORATED AS A
LIMITED COMPANY.)

G. T. VARNEY,
MANAGER
FOR GREAT BRITAIN AND IRELAND.



CHIEF OFFICE FOR GREAT BRITAIN AND IRELAND.

BUSH HOUSE,
ALDWYCH,

LONDON, W.C.2.

INCORPORATED 1871.

7th June, 1932.

Dear Sir,

I have the pleasure to inform you that you have been appointed an Agent of this Association.

A Statement of the terms of Commission to be allowed you, during the continuance of the Agency, is annexed hereto; the appointment is determinable by either party giving to the other one month's notice in writing, or by mutual consent at any time.

I shall be happy to give you all the assistance in my power on hearing from you when you have New Business in hand or in prospect.

I am sending you a supply of literature to enable you to conduct your Agency, and I trust you will meet with every success in your endeavours to build up a large and mutually profitable business.

I am,

S. Schwarzbard, Esq.,
53, Cromwell Avenue,
Highgate, N. 6.

Yours faithfully,

(East London Branch)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. T. Varney', written in a cursive style.

Manager.

**TERMS OF COMMISSION REFERRED TO IN RESPECT OF FIRST YEAR'S PREMIUMS
FOR PARTICIPATING POLICIES.**

Whole Life Policies, Continuous Annual Premiums With Profits	40%
" " " 25 Annual Premiums " "	40
" " " 20 " " " "	40
" " " 15 " " " "	30
" " " 10 " " " "	25
Endowment Policies, 30 " " " "	40
" " 25 " " " "	40
" " 20 " " " "	35
" " 15 " " " "	25
" " 10 " " " "	15
" " 30 years,20 Annual Premiums " "	35
" " 30,25,20, years with 10 " " " "	30
Single Premiums Life and Endowment Assurances (10 year period and over) " "	3
Joint Life and Endowment Assurances, 20, 25, and 30 Annual Premiums " "	30
On Purchase Money of Immediate Annuities	11
Deferred Annuities with 15 or more Annual Premiums	15
Children's Option Policies... ..	35
Convertible Term Assurance With Profits	20
" " " Without Profits	20
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

On Non-Participating Policies the first year's rate of Commission will be four fifths of the rate upon corresponding With Profit Policies, except where otherwise provided for above.

Commission on Premiums on all classes of policies not named above, or upon policies which have to be reinsured, shall be determined by the Manager; that when policies that have been issued are changed, and an allowance made on the old policy which is to apply to the payment of the new, no commission shall be allowed on the amount thus transferred from the old to the new policy; and that if the life insured is over fifty-five years of age at entrance, the commission on first year's premium shall be calculated only on the corresponding premium at age fifty-five. No commission shall be payable on extra premiums, no matter for what reason such extra premium is imposed.

Commission on Renewal Premiums collected during the continuance of the Agency will be 2½%.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE *Fondée en 1819*

LA CORRESPONDANCE ainsi que
les Chèques Mandats et Valeurs
doivent être adressés à
LA C^{ie} D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

87, Rue de Richelieu - Paris
Compte Chèques Postaux 219.66

Écl. { Gulenberg 55-98
Central 77-52
Richelieu 86-11
" 86-12

Adresse Télégraphique
ASSURAGÉVIE PARIS 98

Entreprise privée régie
par la loi du 17 Mars 1905
R.C. PARIS 39.802

PARIS, le 9 AOÛT 1932 .

Monsieur SIMON,
2, rue de Provence

72352 PARIS .

L'Inspecteur Général
Chef du Service
de la Production de Paris

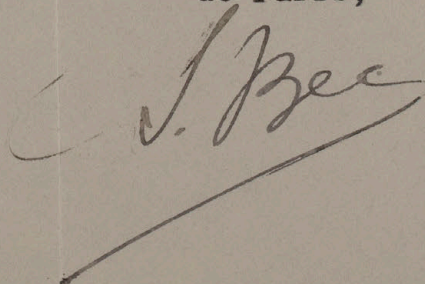
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le contrat
souscrit par Madame GUILTEVITCH et Monsieur JEANQUEL, pour une
somme de 200.000 frs, sera à votre disposition jeudi soir à nos
bureaux .

Les assurés ayant manifesté le désir de le signer
avant le 15 Août, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me
dire si vous comptez vous en occuper vous-même .

Toujours tout à votre disposition, veuillez agréer,
Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués .

P^r L'INSPECTEUR GENERAL,
Chef du Service de la Production
de Paris,



A PURELY BRITISH INSTITUTION.

TELEPHONE
TEMPLE BAR 1966.
(4 LINES)

INVESTED FUNDS £18,000,000.

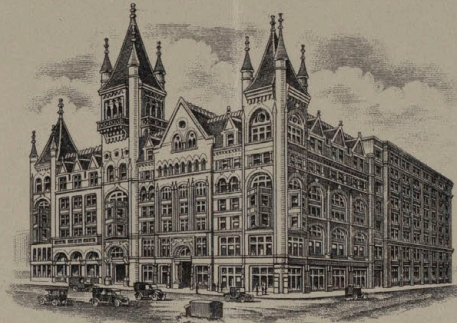
TELEGRAPHIC ADDRESS
"ICTA, ESTRAND, LONDON."

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION.

HEAD OFFICE:
TORONTO, CANADA.

(INCORPORATED AS A
LIMITED COMPANY.)

CHIEF OFFICE FOR GREAT BRITAIN AND IRELAND
BUSH HOUSE
ALDWYCH, LONDON, W.C. 2.
G. T. VARNEY,
MANAGER FOR GREAT BRITAIN AND IRELAND



EAST LONDON BRANCH:
BUSH HOUSE,
ALDWYCH,
LONDON, W.C. 2.

40 St Kildas Rd
London N 16

INCORPORATED 1871.
72353

10-6-32
אב/מא רמ"ג

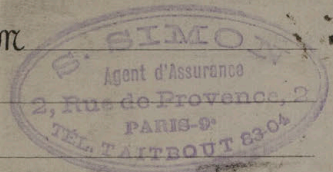
אברהם אהרן טאוב

אברהם אהרן טאוב ז"ל
נפטר ביום שבת 10/6/32
בביתו ברחוב סט קילדס
לונדון N16
הוא נולד ביום ראשון
18/12/57
בבית אביו
הרב אהרן טאוב
בירושלם
הוא נשוי
למרת אסתר
בנותיה
היו
1. רחל
2. אסתר
3. אהרן
4. יוסף
5. משה
6. יצחק
7. שלום
8. יעקב
9. לוי
10. שמעון
11. יונה
12. חיים
13. יצחק
14. אהרן
15. משה
16. יוסף
17. יעקב
18. לוי
19. שמעון
20. יונה
21. חיים
22. יצחק
23. אהרן
24. משה
25. יוסף
26. יעקב
27. לוי
28. שמעון
29. יונה
30. חיים
31. יצחק
32. אהרן
33. משה
34. יוסף
35. יעקב
36. לוי
37. שמעון
38. יונה
39. חיים
40. יצחק
41. אהרן
42. משה
43. יוסף
44. יעקב
45. לוי
46. שמעון
47. יונה
48. חיים
49. יצחק
50. אהרן
51. משה
52. יוסף
53. יעקב
54. לוי
55. שמעון
56. יונה
57. חיים
58. יצחק
59. אהרן
60. משה
61. יוסף
62. יעקב
63. לוי
64. שמעון
65. יונה
66. חיים
67. יצחק
68. אהרן
69. משה
70. יוסף
71. יעקב
72. לוי
73. שמעון
74. יונה
75. חיים
76. יצחק
77. אהרן
78. משה
79. יוסף
80. יעקב
81. לוי
82. שמעון
83. יונה
84. חיים
85. יצחק
86. אהרן
87. משה
88. יוסף
89. יעקב
90. לוי
91. שמעון
92. יונה
93. חיים
94. יצחק
95. אהרן
96. משה
97. יוסף
98. יעקב
99. לוי
100. שמעון
101. יונה
102. חיים
103. יצחק
104. אהרן
105. משה
106. יוסף
107. יעקב
108. לוי
109. שמעון
110. יונה
111. חיים
112. יצחק
113. אהרן
114. משה
115. יוסף
116. יעקב
117. לוי
118. שמעון
119. יונה
120. חיים
121. יצחק
122. אהרן
123. משה
124. יוסף
125. יעקב
126. לוי
127. שמעון
128. יונה
129. חיים
130. יצחק
131. אהרן
132. משה
133. יוסף
134. יעקב
135. לוי
136. שמעון
137. יונה
138. חיים
139. יצחק
140. אהרן
141. משה
142. יוסף
143. יעקב
144. לוי
145. שמעון
146. יונה
147. חיים
148. יצחק
149. אהרן
150. משה
151. יוסף
152. יעקב
153. לוי
154. שמעון
155. יונה
156. חיים
157. יצחק
158. אהרן
159. משה
160. יוסף
161. יעקב
162. לוי
163. שמעון
164. יונה
165. חיים
166. יצחק
167. אהרן
168. משה
169. יוסף
170. יעקב
171. לוי
172. שמעון
173. יונה
174. חיים
175. יצחק
176. אהרן
177. משה
178. יוסף
179. יעקב
180. לוי
181. שמעון
182. יונה
183. חיים
184. יצחק
185. אהרן
186. משה
187. יוסף
188. יעקב
189. לוי
190. שמעון
191. יונה
192. חיים
193. יצחק
194. אהרן
195. משה
196. יוסף
197. יעקב
198. לוי
199. שמעון
200. יונה
201. חיים
202. יצחק
203. אהרן
204. משה
205. יוסף
206. יעקב
207. לוי
208. שמעון
209. יונה
210. חיים
211. יצחק
212. אהרן
213. משה
214. יוסף
215. יעקב
216. לוי
217. שמעון
218. יונה
219. חיים
220. יצחק
221. אהרן
222. משה
223. יוסף
224. יעקב
225. לוי
226. שמעון
227. יונה
228. חיים
229. יצחק
230. אהרן
231. משה
232. יוסף
233. יעקב
234. לוי
235. שמעון
236. יונה
237. חיים
238. יצחק
239. אהרן
240. משה
241. יוסף
242. יעקב
243. לוי
244. שמעון
245. יונה
246. חיים
247. יצחק
248. אהרן
249. משה
250. יוסף
251. יעקב
252. לוי
253. שמעון
254. יונה
255. חיים
256. יצחק
257. אהרן
258. משה
259. יוסף
260. יעקב
261. לוי
262. שמעון
263. יונה
264. חיים
265. יצחק
266. אהרן
267. משה
268. יוסף
269. יעקב
270. לוי
271. שמעון
272. יונה
273. חיים
274. יצחק
275. אהרן
276. משה
277. יוסף
278. יעקב
279. לוי
280. שמעון
281. יונה
282. חיים
283. יצחק
284. אהרן
285. משה
286. יוסף
287. יעקב
288. לוי
289. שמעון
290. יונה
291. חיים
292. יצחק
293. אהרן
294. משה
295. יוסף
296. יעקב
297. לוי
298. שמעון
299. יונה
300. חיים
301. יצחק
302. אהרן
303. משה
304. יוסף
305. יעקב
306. לוי
307. שמעון
308. יונה
309. חיים
310. יצחק
311. אהרן
312. משה
313. יוסף
314. יעקב
315. לוי
316. שמעון
317. יונה
318. חיים
319. יצחק
320. אהרן
321. משה
322. יוסף
323. יעקב
324. לוי
325. שמעון
326. יונה
327. חיים
328. יצחק
329. אהרן
330. משה
331. יוסף
332. יעקב
333. לוי
334. שמעון
335. יונה
336. חיים
337. יצחק
338. אהרן
339. משה
340. יוסף
341. יעקב
342. לוי
343. שמעון
344. יונה
345. חיים
346. יצחק
347. אהרן
348. משה
349. יוסף
350. יעקב
351. לוי
352. שמעון
353. יונה
354. חיים
355. יצחק
356. אהרן
357. משה
358. יוסף
359. יעקב
360. לוי
361. שמעון
362. יונה
363. חיים
364. יצחק
365. אהרן
366. משה
367. יוסף
368. יעקב
369. לוי
370. שמעון
371. יונה
372. חיים
373. יצחק
374. אהרן
375. משה
376. יוסף
377. יעקב
378. לוי
379. שמעון
380. יונה
381. חיים
382. יצחק
383. אהרן
384. משה
385. יוסף
386. יעקב
387. לוי
388. שמעון
389. יונה
390. חיים
391. יצחק
392. אהרן
393. משה
394. יוסף
395. יעקב
396. לוי
397. שמעון
398. יונה
399. חיים
400. יצחק
401. אהרן
402. משה
403. יוסף
404. יעקב
405. לוי
406. שמעון
407. יונה
408. חיים
409. יצחק
410. אהרן
411. משה
412. יוסף
413. יעקב
414. לוי
415. שמעון
416. יונה
417. חיים
418. יצחק
419. אהרן
420. משה
421. יוסף
422. יעקב
423. לוי
424. שמעון
425. יונה
426. חיים
427. יצחק
428. אהרן
429. משה
430. יוסף
431. יעקב
432. לוי
433. שמעון
434. יונה
435. חיים
436. יצחק
437. אהרן
438. משה
439. יוסף
440. יעקב
441. לוי
442. שמעון
443. יונה
444. חיים
445. יצחק
446. אהרן
447. משה
448. יוסף
449. יעקב
450. לוי
451. שמעון
452. יונה
453. חיים
454. יצחק
455. אהרן
456. משה
457. יוסף
458. יעקב
459. לוי
460. שמעון
461. יונה
462. חיים
463. יצחק
464. אהרן
465. משה
466. יוסף
467. יעקב
468. לוי
469. שמעון
470. יונה
471. חיים
472. יצחק
473. אהרן
474. משה
475. יוסף
476. יעקב
477. לוי
478. שמעון
479. יונה
480. חיים
481. יצחק
482. אהרן
483. משה
484. יוסף
485. יעקב
486. לוי
487. שמעון
488. יונה
489. חיים
490. יצחק
491. אהרן
492. משה
493. יוסף
494. יעקב
495. לוי
496. שמעון
497. יונה
498. חיים
499. יצחק
500. אהרן
501. משה
502. יוסף
503. יעקב
504. לוי
505. שמעון
506. יונה
507. חיים
508. יצחק
509. אהרן
510. משה
511. יוסף
512. יעקב
513. לוי
514. שמעון
515. יונה
516. חיים
517. יצחק
518. אהרן
519. משה
520. יוסף
521. יעקב
522. לוי
523. שמעון
524. יונה
525. חיים
526. יצחק
527. אהרן
528. משה
529. יוסף
530. יעקב
531. לוי
532. שמעון
533. יונה
534. חיים
535. יצחק
536. אהרן
537. משה
538. יוסף
539. יעקב
540. לוי
541. שמעון
542. יונה
543. חיים
544. יצחק
545. אהרן
546. משה
547. יוסף
548. יעקב
549. לוי
550. שמעון
551. יונה
552. חיים
553. יצחק
554. אהרן
555. משה
556. יוסף
557. יעקב
558. לוי
559. שמעון
560. יונה
561. חיים
562. יצחק
563. אהרן
564. משה
565. יוסף
566. יעקב
567. לוי
568. שמעון
569. יונה
570. חיים
571. יצחק
572. אהרן
573. משה
574. יוסף
575. יעקב
576. לוי
577. שמעון
578. יונה
579. חיים
580. יצחק
581. אהרן
582. משה
583. יוסף
584. יעקב
585. לוי
586. שמעון
587. יונה
588. חיים
589. יצחק
590. אהרן
591. משה
592. יוסף
593. יעקב
594. לוי
595. שמעון
596. יונה
597. חיים
598. יצחק
599. אהרן
600. משה
601. יוסף
602. יעקב
603. לוי
604. שמעון
605. יונה
606. חיים
607. יצחק
608. אהרן
609. משה
610. יוסף
611. יעקב
612. לוי
613. שמעון
614. יונה
615. חיים
616. יצחק
617. אהרן
618. משה
619. יוסף
620. יעקב
621. לוי
622. שמעון
623. יונה
624. חיים
625. יצחק
626. אהרן
627. משה
628. יוסף
629. יעקב
630. לוי
631. שמעון
632. יונה
633. חיים
634. יצחק
635. אהרן
636. משה
637. יוסף
638. יעקב
639. לוי
640. שמעון
641. יונה
642. חיים
643. יצחק
644. אהרן
645. משה
646. יוסף
647. יעקב
648. לוי
649. שמעון
650. יונה
651. חיים
652. יצחק
653. אהרן
654. משה
655. יוסף
656. יעקב
657. לוי
658. שמעון
659. יונה
660. חיים
661. יצחק
662. אהרן
663. משה
664. יוסף
665. יעקב
666. לוי
667. שמעון
668. יונה
669. חיים
670. יצחק
671. אהרן
672. משה
673. יוסף
674. יעקב
675. לוי
676. שמעון
677. יונה
678. חיים
679. יצחק
680. אהרן
681. משה
682. יוסף
683. יעקב
684. לוי
685. שמעון
686. יונה
687. חיים
688. יצחק
689. אהרן
690. משה
691. יוסף
692. יעקב
693. לוי
694. שמעון
695. יונה
696. חיים
697. יצחק
698. אהרן
699. משה
700. יוסף
701. יעקב
702. לוי
703. שמעון
704. יונה
705. חיים
706. יצחק
707. אהרן
708. משה
709. יוסף
710. יעקב
711. לוי
712. שמעון
713. יונה
714. חיים
715. יצחק
716. אהרן
717. משה
718. יוסף
719. יעקב
720. לוי
721. שמעון
722. יונה
723. חיים
724. יצחק
725. אהרן
726. משה
727. יוסף
728. יעקב
729. לוי
730. שמעון
731. יונה
732. חיים
733. יצחק
734. אהרן
735. משה
736. יוסף
737. יעקב
738. לוי
739. שמעון
740. יונה
741. חיים
742. יצחק
743. אהרן
744. משה
745. יוסף
746. יעקב
747. לוי
748. שמעון
749. יונה
750. חיים
751. יצחק
752. אהרן
753. משה
754. יוסף
755. יעקב
756. לוי
757. שמעון
758. יונה
759. חיים
760. יצחק
761. אהרן
762. משה
763. יוסף
764. יעקב
765. לוי
766. שמעון
767. יונה
768. חיים
769. יצחק
770. אהרן
771. משה
772. יוסף
773. יעקב
774. לוי
775. שמעון
776. יונה
777. חיים
778. יצחק
779. אהרן
780. משה
781. יוסף
782. יעקב
783. לוי
784. שמעון
785. יונה
786. חיים
787. יצחק
788. אהרן
789. משה
790. יוסף
791. יעקב
792. לוי
793. שמעון
794. יונה
795. חיים
796. יצחק
797. אהרן
798. משה
799. יוסף
800. יעקב
801. לוי
802. שמעון
803. יונה
804. חיים
805. יצחק
806. אהרן
807. משה
808. יוסף
809. יעקב
810. לוי
811. שמעון
812. יונה
813. חיים
814. יצחק
815. אהרן
816. משה
817. יוסף
818. יעקב
819. לוי
820. שמעון
821. יונה
822. חיים
823. יצחק
824. אהרן
825. משה
826. יוסף
827. יעקב
828. לוי
829. שמעון
830. יונה
831. חיים
832. יצחק
833. אהרן
834. משה
835. יוסף
836. יעקב
837. לוי
838. שמעון
839. יונה
840. חיים
841. יצחק
842. אהרן
843. משה
844. יוסף
845. יעקב
846. לוי
847. שמעון
848. יונה
849. חיים
850. יצחק
851. אהרן
852. משה
853. יוסף
854. יעקב
855. לוי
856. שמעון
857. יונה
858. חיים
859. יצחק
860. אהרן
861. משה
862. יוסף
863. יעקב
864. לוי
865. שמעון
866. יונה
867. חיים
868. יצחק
869. אהרן
870. משה
871. יוסף
872. יעקב
873. לוי
874. שמעון
875. יונה
876. חיים
877. יצחק
878. אהרן
879. משה
880. יוסף
881. יעקב
882. לוי
883. שמעון
884. יונה
885. חיים
886. יצחק
887. אהרן
888. משה
889. יוסף
890. יעקב
891. לוי
892. שמעון
893. יונה
894. חיים
895. יצחק
896. אהרן
897. משה
898. יוסף
899. יעקב
900. לוי
901. שמעון
902. יונה
903. חיים
904. יצחק
905. אהרן
906. משה
907. יוסף
908. יעקב
909. לוי
910. שמעון
911. יונה
912. חיים
913. יצחק
914. אהרן
915. משה
916. יוסף
917. יעקב
918. לוי
919. שמעון
920. יונה
921. חיים
922. יצחק
923. אהרן
924. משה
925. יוסף
926. יעקב
927. לוי
928. שמעון
929. יונה
930. חיים
931. יצחק
932. אהרן
933. משה
934. יוסף
935. יעקב
936. לוי
937. שמעון
938. יונה
939. חיים
940. יצחק
941. אהרן
942. משה
943. יוסף
944. יעקב
945. לוי
946. שמעון
947. יונה
948. חיים
949. יצחק
950. אהרן
951. משה
952. יוסף
953. יעקב
954. לוי
955. שמעון
956. יונה
957. חיים
958. יצחק
959. אהרן
960. משה
961. יוסף
962. יעקב
963. לוי
964. שמעון
965. יונה
966. חיים
967. יצחק
968. אהרן
969. משה
970. יוסף
971. יעקב
972. לוי
973. שמעון
974. יונה
975. חיים
976. יצחק
977. אהרן
978. משה
979. יוסף
980. יעקב
981. לוי
982. שמעון
983. יונה
984. חיים
985. יצחק
986. אהרן
987. משה
988. יוסף
989. יעקב
990. לוי
991. שמעון
992. יונה
993. חיים
994. יצחק
995. אהרן
996. משה
997. יוסף
998. יעקב
999. לוי
1000. שמעון

Les propositions ne sont pas rendues aux agents.

NOM DU COURTIER :

M



N° d'inscription
au Registre du Commerce

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHENIX

FONDÉE EN 1819
et prorogée pour 99 ans à partir
du 1^{er} Janvier 1893

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCE
contre L'INCENDIE

Capital social : SEIZE MILLIONS de Francs entièrement réalisés
R. C. Seine 51.974

Siège de la Compagnie : 33, rue Lafayette
A PARIS

N° de Police

NOTA. — La Compagnie n'est engagée que lorsque la Police d'assurance a été signée par les parties contractantes, et que la prime qui s'y trouve stipulée a été payée.

RENOUVEL^t DU N°

REEMPL^t DU N°

72355

PROPOSITION D'ASSURANCE

AVENANT A

DATE

EFFET

DURÉE

EXPIRATION

M^r *Zajdel Jacek*
Fournitures pour Toilettiers

demeurant à *9, Rue du Panama Paris (18^{me})*

agissant pour *son compte un Magasin*

propose à la Compagnie de l'assurer contre l'incendie

pendant _____ années

sur les objets ci-après désignés, savoir :

Marchandises

Installation

Risque locatifs

Recours des voisins

perte de Loyer

Privations de jouiss.

gaz-elle.

à partir du 3 juillet 1933

Sol : 50000

CAPITAL DE L'ASSURANCE pour CHAQUE RISQUE	TAUX de la PRIME p. ‰	PRIME ANNUELLE	
	FR.	FR.	C.
<i>50000</i>			
<i>3000</i>			
<i>37500</i>			
<i>10000</i>			
<i>2500</i>			
<i>2500</i>			

A REPORTER...

Les propositions ne sont pas rendues aux agents.

NOM DU COURTIER :

97

N° d'inscription
au Registre du Commerce

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX

FONDÉE EN 1819
et prorogée pour 99 ans à partir
du 1^{er} Janvier 1893

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCE
contre L'INCENDIE

Capital social : SEIZE MILLIONS de Francs entièrement réalisés
R. C. Seine 51.974

Siège de la Compagnie : 33, rue Lafayette
A PARIS

N° de Police

NOTA. — La Compagnie n'est engagée que lorsque la Police d'assurance a été signée par les parties contractantes, et que la prime qui s'y trouve stipulée a été payée.

PROPOSITION D'ASSURANCE

RENOUVEL^t DU N°

REEMPL^t DU N°

AVENANT A

M. U. Thon arreraf 72356

DATE

EFFET

demeurant à 118 Bd. Malesherbes
agissant pour

DURÉE

propose à la Compagnie de 1 _____ assurer contre l'incendie

EXPIRATION

pendant _____ années

sur les objets ci-après désignés, savoir :

confiseurs Epitave

boya 10800

meta 30000

lin

instabletic

machines

sol

briss glase. diton 425 port 225

CAPITAL DE L'ASSURANCE pour CHAQUE RISQUE	TAUX de la PRIME p. 100	PRIME ANNUELLE	
		FR.	C.
10800			
30000			
80000			
80000			
425			
225			

A REPORTER.....

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
EXPERTISES - PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ROBERT CHEVALIER

ADMINISTRATEUR

AGENT GÉNÉRAL " LE LOGIS "

24, Rue Laffitte
PARIS

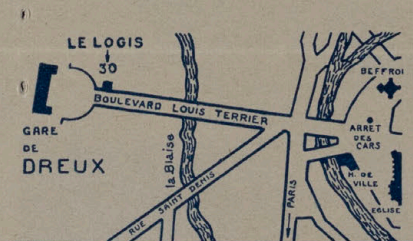
CORRESPONDANT

DE L'INDICATEUR BERTRAND

30, B^d Louis-Terrier
(Face la Gare)

DREUX

TÉLÉPHONE 354



Dreux le 28 Mars 1934

72357

Monsieur

Je vous adresse vos clefs de votre maison à de Berchères-le-Maingot, mais je tiens à vous dire qu'il nous est impossible de la faire visiter si nous n'avons pas ces clefs à notre disposition soit chez nous soit chez une personne à Berchères-le-Maingot, notre clientèle venant souvent à l'improviste.

Veillez me faire savoir comment je dois faire.

Recevez Monsieur mes empressées salutations.

Robert Chevalier

Simon SCHWARTZBARD

Paris, le 10 Octobre 1934

ASSUREUR-CONSEIL

2, Rue de Provence, 2

P A R I S

Monsieur PESKIN

36/8, Kingsland Road.

72358

LONDRES.E.2

Monsieur

Sur la demande de M. Groskopf de Paris, je vous ai fait établir au mois de juin 1933 deux polices à la compagnie d'assurance l'Europe; l'une numéro 216.915 contre l'incendie, l'autre numéro 5.689 contre le vol. Toutes deux concernant un risque de placage noyer, situé 18 Avenue de l'Est au Parc Saint Maur, chez M. L'Etendart.

Au courant du mois de juin 1933, je vous ai fait parvenir ces deux polices avec les deux quittances s'y rapportant, M. Groskopf m'ayant assuré que le paiement m'en serait effectué sous quinzaine.

N'ayant plus les quittances en ma possession, et celles-ci m'étant réclamées par la Compagnie, j'ai dû moi-même en payer le montant, soit la somme de frs: 607.70 pour la police incendie, et la somme de frs: 294.35 pour la police vol. Au Total frs: 902.05.

En conséquence, je vous prie de me faire parvenir votre chèque pour la somme de:

frs: 902.05,
celle-ci, comme il est dit plus haut, ayant été payée par moi à la compagnie, au mois de juin 1933.

M. Groskopf m'ayant dit que vous vouliez renouveler vos deux polices, je vous prierais, si vous le désirez encore, de me le faire savoir en même temps que vous m'enverrez votre chèque.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

SCHWARTZBARD Samuel
Assureur-Conseil
2, Rue de Provence, 2

PARIS

Propriétaire
à
BERCHÈRES-LA-MAINGOT

Paris, le 30 Octobre 1934

Monsieur A. CHEVALLIER
Directeur de la Société d'ASSURANCES MUTU-
ELLES D'EURE et LOIR
11, Rue de Beauvais, 11

CHARTRES

72359

Monsieur le Directeur,

Assuré à votre Compagnie par la police n° 212.592 contre l'inden-
die depuis le 2 juin 1928, j'ai l'honneur de vous aviser d'un accident
qui est survenu chez moi dans ma propriété à Berchères-la-Maingot.

Voici ce dont il s'agit:

Le compteur d'électricité qui m'appartient personnellement a été
accidenté par la foudre qui a produit un court circuit, de même que ma
sonnette électrique. J'ai fait appel à la Compagnie d'Electricité qui a
constaté que le compteur est irréparable et qu'il faut le remplacer.

J'ai payé pour mon compteur la somme de fs: 265.-. Comme celui-ci
n'est plus réparable, je vous prie de bien vouloir me le rembourser ainsi
que les frais de réparation pour ma sonnette électrique qui se monteraien
de 40 à 50 francs.

Pour la bonne règle, je vous prie de m'accuser réception de la
présente, et de me donner satisfaction aussitôt que possible.

A votre disposition pour tous renseignements complémentaires,
je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements,
l'expression de mes salutations distinguées.

Simon SCHWARTZBARD

ASSUREUR-CONSEIL

2, Rue de Provence, 2

P A R I S

Paris, le 22 Novembre 1934

Monsieur PESKIN

36/8 Kingsland Road.

LONDRES.E.2.

72360

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre du 10 octobre 1934, restée sans réponse.

M. Groskopf, revenu de Londres il y a quelques semaines, m'avait assuré que vous m'enverriez un chèque de frs: 400 incessamment.

Comme jusqu'à présent je n'ai encore rien reçu, je vous prie par la présente de me faire parvenir votre chèque au plus tôt.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

ASSURANCES

Incendie : *La Mutuelle d'Eure-et-Loir.*

Vie : *La Mutuelle-Vie.*

Capitalisation : *La Capitalisation.*

Accidents : *La Paternelle-Accidents.*

Grêle : *La Beauceronne Vexinoise.*

Bétail : *La Maternelle.*

PIERRE LECUQ

CLÉVILLIERS

(Eure-et-Loir)



Registre du Commerce : CHARTRES B.101

Chèques postaux : PARIS, c/c. 188.95

Téléphone n° 5

Clévilliers, le 26 Novembre 1934.

Monsieur Samuel Schwartzbard

72361 2 rue de Provence, Paris

Monsieur,

Monsieur le Directeur de la Mutuelle

d'Eure et loir m'ayant transmis votre lettre relative ~~à~~ au
sinistre dont a souffert votre risque de Beuhères-la-Maugot
je me suis rendu chez vous pour vous voir il y a une
quinzaine de jours ; je n'ai trouvé personne et ai laissé
ma carte dans votre boîte aux lettres.

Vous seriez bien aimable de nous faire parvenir les notes
détaillées des dommages, dont vous nous donner le montant,
notes qui ont dû vous être fournies par ceux que vous avez
chargés de la réparation.

Reuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments

Les Distingues.

Vierhaud

ASSURANCES

Capital: 100,000,000
Régulièrement payé: 10,000,000
Société Anonyme

LEON LANGE

Directeur

ASSURANCES

Incendie : *La Mutuelle d'Eure-et-Loir.*

Vie : *La Mutuelle-Vie.*

Capitalisation : *La Capitalisation.*

Accidents : *La Paternelle-Accidents.*

Grêle : *La Beauceronne Vexinoise.*

Bétail : *La Maternelle.*

PIERRE LECUCQ

CLÉVILLIERS

(Eure-et-Loir)



Registre du Commerce : CHARTRES B.101

Chèques postaux : PARIS, c/c. 188.95

Téléphone n° 5

Clévilliers, le 10 Décembre 1934

Monsieur Samuel Schwartzbard
2 Rue de Provence, Paris

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre ici, sous pli recommandé, votre police d'abonnement de la Régie et la note de Monsieur Plumart établie au nom de Monsieur Simon (?).

Pieu qu'aucune mention d'électricité ne figure à votre police d'assurance notre Société accepte de vous payer les notes de réparation de votre installation en ce qui concerne les dommages causés par la foudre.

J'ai fait une démarche à la Régie du Syndicat Electrique de Chartres ; après examen la Régie m'écrit ceci le 8 Décembre : " En suite de votre visite nous avons l'honneur

de vous informer que le compteur de Monsieur Schwarzbar
à Neuilly. la Maringot, avarié par la foudre, a une bobine
tension grillée.

"Ce compteur est parfaitement réparable par le constructeur,
la C^{ie} Continentale pour la fabrication des Compteurs, 17 rue
D'Astorg à Paris.

"N'ayant ni l'outillage, ni l'appareillage nécessaire,
nous ne pouvons nous charger nous-mêmes de ce genre
de réparation."

Vous seriez donc bien aimable de nous faire parvenir
les deux notes de réparation, celle de la sonnette et celle
du compteur, et nous vous les rembourserons -

Je vous prie, Monsieur, d'après mes salutations
distinguées -

Pierre Leclercq

Echéance 18-12-

L'EUROPE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
ET DE RÉASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE & LES ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

au Capital de 12.000.000 de Francs
50-52, Rue d'Amsterdam PARIS

R. C. Seine N° 43.824

M^r Simon Schwartz aura droit, pour l'assurance
souscrite par son intermédiaire, le 12-12-34, au nom de
M^r Tuhman sous le N° 218861, à une commission
de 25 % sur frs 67,50 payable, après encaissement
intégral de la prime annuelle sous réserve des réductions ou
des annulations ultérieures.

Paris, le 13-12-1934
Pour la Compagnie:
Le Chef du Bureau de Paris,

72363

Assurance _____
Assuré _____
N. de la police _____
Durée de la police _____

Mod. 226. C.R.D. 7354

Les paiements ne seront faits que sur le vu de la présente reconnaissance.

Emile Bordier

Huissier de la Banque de France

5, rue Sainte-Même

SUCCESEUR DE M^e CARNIS

CHARTRES

VISIBLE LE MATIN

CHÈQUES POSTAUX

PARIS c/c/28.119

Aff. Schwarzbard
c/ Piccourt.

TÉLÉPHONE 226

Chartres, le 26 février 35

Monsieur,

Voulez-vous bien signer à l'endroit
indiqué la requête ci-jointe, afin d'au-
torisation de saisie-gagerie, et me la
retourner aussitôt.

Monsieur le Juge de Paix m'a dit
qu'il autoriserait la saisie-gagerie.

Recevez, Monsieur, mes civi-
lités empressées.

M. Bordier
72364

Monsieur Schwarzbard.

Paris, le

S. SCHWARDZBEARD
27 Rue de Provence
PARIS

Paris, le 8 AVRIL 1935

Régie du Syndicat Electrique Intercom.
18, Rue du Cardinal Pie
CHARTRES (Eure et Loire)

Messieurs,

72366

Je ne puis que vous confirmer les termes de la lettre que je vous ai adressée, soit que l'électricité est à la charge de mon locataire Monsieur PIECOURT, adressez-vous donc à lui pour le règlement définitif de ce qu'il vous doit.

En outre, je tiens à vous dire également que je ne me porte aucunement garant pour la consommation future pas plus que pour celle déjà faite.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations
empresées.

S⁵ SCHWARDZBARD
2, Rue de Provence
PARIS

Paris, le 8 Avril 1935.

Maitre René BOISSEL
Place de l'Eglise St Aignan
CHARTRES (Eure et Loire)

Cher Maitre,

72367

Je vous remets ci inclus la convocation en conciliation devant la Justice de Paix de Chartres pour le 16 courant. Je vous remets également pouvoir pour que vous puissiez défendre mes intérêts.

Je vous prie de faire l'impossible pour que Monsieur PIECOURT quitte immédiatement ma maison, au besoin, accordez-lui une réduction sur la dette mais à la condition expresse qu'il déménage sans retard. Je veux occuper moi-même ma propriété vers la fin de ce mois-ci, il serait donc absolument nécessaire que Monsieur PIECOURT en soit parti.

Je vous joins une note de Monsieur Emile BORDIER, Huissier à Chartres, me réclamant une somme de Frcs: 253,80 comme honoraires. Je trouve cette somme quelque peu abusive, elle me paraît majorée d'au moins 100 Francs. Je vous remets sous ce pli un chèque de Francs: 250- en vous priant de régler Monsieur BORDIER selon votre jugement. Vous voudrez bien lui reprendre également le dossier.

Je vous prie d'agréer, Cher Maitre, mes salutations empressées.

I convocation
I pouvoir
I chèque.

==== RÉGIE ====
DU
SYNDICAT ÉLECTRIQUE
INTERCOMMUNAL
DU
PAYS CHARTRAIN

Chartres, le 10 avril 1935.
28, RUE D'AMILLY

TÉLÉPHONES :

SIÈGE-CHARTRES : 4.71

EXPLOITATION-CHARTRES 5-36

- BAILLEAU-L'ÉVÊQUE : 10
- BAILLEAU-LE-PIN : 13
- CORANCEZ : 1
- COURVILLE-SUR-EURE : 27
- NOGENT-LE-PHAYE : 2

C/Ch. postaux : Caissier de la Régie
PARIS 114-11

Monsieur S. SCHWARDZBARD
2, rue de Provence
à PARIS.

72583

Monsieur,

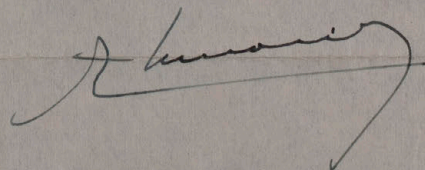
En mains votre lettre du 8 avril dernier,
dont nous avons l'honneur de vous accuser réception.

Les 54 kilowatts facturés à votre habitation
de Berchères-la-Maingot vous incombait par suite
de votre police d'abonnement qui était encore en cours
à cette époque, ainsi que nous vous l'avions expliqué
lors de votre visite aux bureaux de la Régie, attendu
que vous n'aviez pas fait procéder au relevé du compte

Par suite d'une entente amiable avec M.
PIECOURT, votre locataire, celui-ci a versé la 1/2
de la somme représentant les 54 kilowatts, soit :
69,15, ce qui fait que vous restez devoir la différence
de 69 fr. 10 que nous vous prions de vouloir bien
verser à l'aide du mandat-carte ci-joint.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations
distinguées.

P. Le Directeur de la Régie,



RENÉ BOISSEL

DOCTEUR EN DROIT, AVOUÉ

SUCCESSEUR DE M^E G. DOULLAY

Place de l'Église Saint-Aignan, 5

TÉLÉPHONE 1-26

CHARTRES, le 26 avril 1935

72584

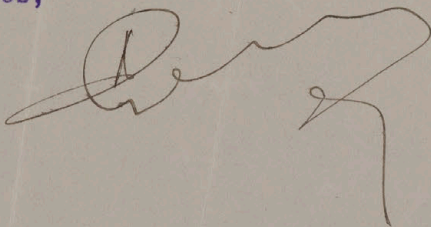
AFF. SCHWARZBARD
C/ PIECOURT .

Monsieur,

J'ai avisé Me Bordier qu'il pouvait toucher la somme de 153 frs 80 pour le coût du procès-verbal de saisie-gagerie y compris l'ordonnance . Son compte me paraît en effet fortement majoré .

D'autre part, l'affaire reviendra en conciliation devant Monsieur le Juge de Paix mardi prochain. Je vous tiendrai au courant .

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués,



Monsieur SCHWARZBARD - 2 rue de Provence - PARIS .



SOCIÉTÉ D'ASSURANCES MUTUELLES IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES D'EURE-ET-LOIR

(Année 1935)

contre l'Incendie, fondée en 1819

116^e Année

85^e

BUREAUX : RUE DE BEAUVAIS, N° 11 — CHARTRES

de la Fondation

Recouvrement

Téléphone 143

Reçu de M *Schwartzbard Samuel* à *Berchès la Mangot*
la somme de

N° DU ROLE

63

N° DE LA POLICE

912992

SOMME ASSURÉE

5000

Nature et situation

du risque

Bât Hab

Berchès la Mangot

AVIS. — Les sociétaires ont intérêt à revoir les valeurs assurées par leurs polices pour éviter en cas de sinistre une perte résultant de l'insuffisance de leurs assurances.

~~quarante francs 98 centimes~~
pour cotisation du 1^{er} janvier 1935 au 31 décembre 1935.

I. Prime

Répartition de 15 pour cent sur prime de l'année 1934. . .

72368

RESTE. . .

Frais de répertoire. . .

1 "

1^o Impôt des pompiers (Loi du 13 avril 1898). . .

036

TOTAL. . .

2962

II. Impôts dus à l'Etat.

2^o Enregistrement [13,50 pour cent des cotisations (Décret du 14 mars 1933)]. . .

400

3^o Abonnement au timbre [0.14 par 1000 fr. de la valeur assurée (Loi du 4 avril 1926)]. . .

700

4^o Impôt de 7 fr. 26 par million (Loi du 30 janvier 1907) . . .

036

Coût de police ou d'avant. . .

POUR ACQUIT

Pour le Directeur, l'Agent receveur



Ensemble. . .

4098

Timbre de quittance. . .

025

TOTAL. . .

4123

SINISTRES DE L'ANNÉE 1934

Arrou.	1 ^{er} Janvier.	7 478	fr. 40	15 sinistres de moins de 500 francs.	Jun.	2 816	fr. 75
Arrou.	9 —	41 793	»	Saint-Prest.	3 Juillet.	31 065	30
Pontgouin	12 —	1 000	»	Tillay-le-Péneux.. . . .	6 —	700	75
Brezolles.	18 —	1 924	83	Muzy.	9 —	500	75
Auneau.. . . .	19 —	8 467	»	Gallardon.	13 —	30 473	»
Dreux.	21 —	1 203	15	Brezolles.	15 —	47 259	15
34 sinistres de moins de 500 francs.	Janvier.	5 287	20	Chartres	17 —	1 260	»
Les Pinthières.	1 ^{er} Février.	112 223	»	Guilleville.. . . .	18 —	550	»
Francourville.	10 —	500	»	Jallans.	20 —	130 088	65
Écouis.	19 —	22 581	»	Dreux.	23 —	1 121	15
14 sinistres de moins de 500 francs.	Février.	2 040	80	Chaudon.	30 —	7 959	»
Germignonville.	19 Mars.	550	»	Bû.	31 —	1 095	»
Digny.	29 —	1 500	»	14 sinistres de moins de 500 francs.	Juillet.	1 500	71
15 sinistres de moins de 500 francs.	Mars.	2 890	95	Pré-Saint-Martin.	1 ^{er} Août.	2 850	»
Voves.	7 Avril.	2 524	»	Ozoir-le-Breuil.	20 —	3 000	»
Bonneval.	10 —	1 034	»	Nogent-le-Roi.. . . .	29 —	520	»
Bretoncelles.	15 —	2 700	»	10 sinistres de moins de 500 francs.	Août.	1 016	35
Auneau.. . . .	15 —	9 867	50	Tertre-Saint-Denis.	9 Septembre.	8 920	»
Fresnay-le-Comte.	16 —	23 900	»	Saint-Georges-sur-Eure.	15 —	35 600	»
Écublé.	16 —	9 804	»	Gressey.	20 —	3 900	»
Luigny.	18 —	1 063	35	Digny.	26 —	19 568	»
Champrond-en-Gâtine.	19 —	2 342	50	10 sinistres de moins de 500 francs.	Septembre.	1 604	»
Oinville-Saint-Liphard.	20 —	103 501	40	Montigny-le-Chartif.	3 Octobre.	4 743	»
15 sinistres de moins de 500 francs.	Avril.	3 234	50	Saint-Martin-de-Nigelles	22 —	19 951	50
Maintenon.	4 Mai.	805	55	Chaudon.	23 —	1 500	»
Saint-Denis-les-Ponts.	7 —	612	»	Boncé.	26 —	1 000	»
Chartres.	8 —	1 400	»	Blaru.	29 —	564	»
Luisant.	11 —	29 430	»	13 sinistres de moins de 500 francs.. . . .	Octobre.	2 484	25
Mantes-sur-Seine.. . . .	12 —	1 700	»	Mondonville Saint-Jean.	18 Novembre.	7 500	»
Boutigny.	12 —	14 000	»	Petit-Quevilly.	30 —	815	»
Prunay-le-Gillon.. . . .	16 —	22 879	»	Boutigny.	23 —	539	»
Orgères.	16 —	1 917	»	18 sinistres de moins de 500 francs.	Novembre.	3 536	60
Terminiers.	18 —	3 700	»	Houdan.	1 ^{er} Décembre.	1 197	»
Amilly.	19 —	620	»	Amilly.	3 —	14 722	50
Sours.	22 —	41 000	»	Houville.	9 —	43 785	»
Saint-Martin-de-Nigelles.	31 —	7 276	»	Challet.	17 —	22 980	»
9 sinistres de moins de 500 francs.. . . .	Mai	1 525	95	Ardelu.	18 —	5 000	»
Ymeray.	9 Juin.	12 617	50	Theuivy-Achères.	23 —	37 978	»
Courville.	19 —	540	50	Chapelle-Royale.	28 —	8 374	»
Gellainville.	26 —	840	»	12 sinistres de moins de 500 francs.. . . .	Décembre.	1 854	85

Échéance 14/9

L'EUROPE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
ET DE RÉASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE & LES ACCIDENTS

DE TOUTE NATURE

au Capital de 12.000.000 de Francs

50-52, Rue d'Amsterdam PARIS

R. C. Seine N° 43.824

M^r Schwanzbau J. aura droit, pour l'assurance
souscrite par son intermédiaire, le *16/9/35*, au nom de
M^r Niebsky sous le N° *219849*, à une commission
de *50 %* sur frs *26.85* payable, après encaissement
intégral de la prime *1936-37-38* sous réserve des réductions ou
des annulations ultérieures.

72369 Paris, le *16/9/* 19*35*

Pour la Compagnie:
Le Chef du Bureau de Paris,

Mod. 226. C. 60. 7952
Assurance _____
Assuré _____
N. de la police _____
Durée de la police _____

Les paiements ne seront faits que sur le vu de la présente reconnaissance.

A PURELY BRITISH INSTITUTION.

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

INCORPORATED BY ACT OF PARLIAMENT OF CANADA IN 1871 AS A LIMITED LIABILITY COMPANY

INVESTED FUNDS £19,000,000.

G. T. VARNEY
MANAGER

CHIEF OFFICE FOR GREAT BRITAIN AND IRELAND,
BUSH HOUSE, ALDWYCH,
LONDON, W. C. 2.

TELEPHONE NO
TEMPLE BAR 1966 (4 LINES)

15th November, 1935.

Dear Sir,

72370

I have the pleasure to inform you that you have been appointed an Agent of this Association.

A Statement of the terms of Commission to be allowed you, during the continuance of the Agency, is annexed, and I would draw your attention to the conditions appearing on page TWO hereof.

I shall be glad to arrange for assistance to be given you when required, so that by mutual effort a successful Agency may be built up.

I am,

Yours faithfully,

S. Schwarzbard, Esq.,
40, Cholmeley Park,
HIGHGATE. N.6.

District Manager.

..... EAST LONDON Branch

1. If the actual or rated-up age of the life insured is over sixty years, or if, by reason of the policy being issued jointly on two or more lives, the premium is greater than the corresponding single-life premium at age 60, the Commission on both first year and renewal premiums will be calculated only on the amount of the corresponding plan single-life premium at age 60.

2. No Commission will be allowed on premiums waived under the terms of any policy or any other Agreement or Contract, on premiums charged under any of the Non-Forfeiture provisions unless such premiums are subsequently collected and paid to the Association in cash, nor upon any such premiums subsequently retained by the Association out of the proceeds of any death or Endowment claim or policies surrendered for cash.

3. Commission will not be allowed on account of partly paid premiums, nor on Interim Term premiums or extra premiums charged for residence, travel, occupation or impairment, but will be allowed upon the rating in premiums for policies rated up to higher age groups.

4. If an existing policy is changed in any way except as provided for by the policy itself, both first year and renewal Commissions will be determined by the Association, and the Association will advise the Branch Office or the Agent prior to, or at the time of issuing the new policy, of such Commissions, if any.

5. Should a policy secured hereunder lapse or be continued under any of the Non-Forfeiture provisions the Agent shall have no further interest of any kind in the said policy, and his interest will only be revived if he personally collects and pays to the Association in cash the premium or premiums in arrears.

6. It is agreed that any remuneration hereunder shall become due and payable to the Agent only while this Agreement is in full force and in no event shall the Agreement be construed to express or imply any agreement or liability by or on the part of the Association to pay any remuneration after its termination.

7. Commissions mentioned herein do not apply to Group or Wholesale Assurance on Life, Endowment, or Term plans nor to Group Pensions, Group Annuities nor Group Sickness or Accident Assurance, but Commissions on such plans will be quoted on request. No Commission will be allowed on any policy converted under the provisions of any Group or Wholesale policy to the regular Life, Limited-Life or Endowment plans.

8. Commissions on premiums on any policy or plan of assurance not named or referred to herein or upon policies which are reinsured, shall be determined by the Manager for Great Britain and Ireland.

9. The appointment is determinable by either party giving to the other one month's notice in writing, or by mutual consent at any time.

10. Subject to the terms and conditions of this Agency Appointment Letter and during its continuance only, the Association will allow to the Agent commission on premiums as collected and paid to the Association in respect of New Business secured under the cancelled Agency Appointment Letter dated 7th June, 1932, at the rate and in accordance with the terms mentioned therein.


 Agency Registrar,
 United Kingdom Branch.

Statement of Commissions payable during the continuance of this Agreement only, on Premiums collected and paid to the Association in cash.

PLAN.	STANDARD SERIES.	CONFEDERATION SERIES.		SUPER-SELECT SERIES.		
	All Amounts.	£500 and Over	Under £500.	£2,000 and Over	£1,000 and Over	£500 and Over.
	Per Cent.	Per Cent.	Per Cent.	Per Cent.	Per Cent.	Per Cent.
All Life	40	40	30	40	30	10
30 and Over						
Payment Life ..	40	40	25	—	—	—
25—Payment Life ..	35	35	20	—	—	—
20—Payment Life ..	35	35	15	—	—	—
15—Payment Life ..	25	25	10	—	—	—
10—Payment Life ..	20	20	7½	—	—	—
5—Payment Life ..	10	10	5	—	—	—
5—Year Endowment ..	4	4	3	—	—	—
10—Year Endowment ..	15	10	5	—	—	—
15—Year Endowment ..	25	20	7½	—	—	—
20—Year Endowment ..	30	25	10	—	—	—
25—Year Endowment ..	35	35	20	—	—	—
30—Year Endowment ..	35	35	25	—	—	—
35—Year Endowment ..	40	40	30	—	—	—
40—Year Endowment ..	40	40	30	—	—	—
Term—5 Years and Over	—	—	—	25	15	10

Children's Option Policies The same scale of Commissions as allowed under Endowment policies of the same premium paying period issued in the Confederation Series of Policies for £500 and over.

The above Commissions are payable only in respect of First Year's Premiums.

Subject to all the terms and conditions of this Agreement, Commission on renewal premiums of the second to tenth policy year inclusive, provided such premiums are collected and paid to the Association in cash during the continuance of this Agreement only, will be 5 per cent., except Commission on renewal premiums under 5-Payment Life and 5-Year Endowment Policies, which will be 3 per cent.

Single Premium Life	3 per cent.
Single Premium Endowment Assurance (20 years or more)	3 "
" " " " (15 years)	2½ "
" " " " (10 years)	2 "
" " " " (5 years)	1 "
" " Annuities	1½ "
" " Deferred Annuities	1½ "
" " Sinking Fund Policies	1 "

THE CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

also offers to Employers

Attractive Employee Welfare Plans

EMPLOYEE RETIREMENT PENSION PLANS

GROUP LIFE INSURANCE

EMPLOYEE THRIFT PLANS

These Plans are flexible ; adaptable to individual needs ;
low in cost, with fully guaranteed Benefits

Full Income Tax Relief may be obtained
by an Employer on above types of Plan

Our Group Service Department will be glad to give expert
and practical assistance or advice at all times

The Confederation Life Association.

From EAST LONDON BRANCH,
Bush House,
Aldwych, W.C. 2.

To
S. Schwarzbard, Esq.

.....193.....

72371

Some Points of Interest to our Agents.

Monthly Premiums. Policies are now issued under which premiums may be paid monthly, payment being effected by a Banker's order on the Proposer's Bank. (see enclosed leaflet).

Insurance without Medical Examination. is transacted within the limits stated in the accompanying leaflet on the subject. Only persons born in the U.K. may be taken on this basis, a medical examination being necessary in all other cases.

Total Disability Benefit. At a small extra cost, this feature may be added to a policy, where the life is first-class in every respect. The full regulations are given in the leaflet "Opportunities Lost, etc.", and a medical examination is required.

Super-Select Series: Under this title this Association issues a series of Policies providing insurance cover at a minimum cost.

Child's Option Policy. This is a new Policy, with a definite appeal, and it is one of the best of its kind obtainable.

The Association transacts all classes of Life and Annuity Business, and its Policy is actually one of the finest in the world. Agents should communicate with this Office whenever they are in need of help or advice, when the necessary assistance will be immediately forthcoming.

Kindly requisition for further supplies, as and when required.

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

FROM EAST LONDON BRANCH.

TO S. SCHWARZBARD, ESQ.,
40, Cholmeley Park,
Highgate, N.6.

DATE 16th November, 1935.

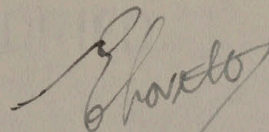
Dear Mr. Schwarzbard,

I have pleasure in enclosing herewith Agency Appointment letter under the new terms, which also provides for the continuance of commissions payable under your previous appointment. I trust that, with these fine terms at your disposal, you will be able to introduce a large volume of business to the Association.

I also attach hereto a cheque for £1. 17. 0., for Renewal Commissions due to you.

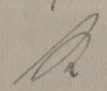
72372

Yours very truly,



BRANCH MANAGER.

HS/BB.
ENC.



L'EUROPE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
ET DE RÉASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE & LES ACCIDENTS
DE TOUTE NATURE

au Capital de 12.000.000 de Francs
50-52, Rue d'Amsterdam, PARIS

R. C. Seine N° 43.824

Échéance 14 Décembre

WOL 72593

M. = Schwartzbard aura droit, pour l'assurance
souscrite par son intermédiaire, le *13 - 12 - 35*, au nom de
M. = Gouboff sous le N° *6016*, à une commission
de *15 %* sur les *125.40* payables, après encaissement
intégral de la prime *annuelle* sous réserve des réductions ou
des annulations ultérieures.

Paris, le *12 - 12* 193*5*

Pour la Compagnie:
Le Chef du Bureau de Paris,

Mod. 226. 1.6.6. 7123

Assurance _____
Assuré _____
N. de la police _____
Durée de la police _____

Les paiements ne seront faits que sur le vu de la présente reconnaissance.

Échéance 12-12.

L'EUROPE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
ET DE RÉASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE & LES ACCIDENTS
DE TOUTE NATURE

au Capital de 12.000.000 de Francs

50-52, Rue d'Amsterdam PARIS

R. C. Seine N° 43.824

72373

M. Schwarzbar S aura droit, pour l'assurance
souscrite par son intermédiaire, le 16-12-35, au nom de
M. Groskopf sous le N° 220277, à une commission
de 50 % sur frs 197.30 payable, après encaissement
intégral de la prime 1936-37-38 et 39 sous réserve des réductions ou
des annulations ultérieures.

Paris, le 16-12-1935
Pour la Compagnie:
Le Chef du Bureau de Paris,

Mod. 226. C. & D. 7952

Assurance _____

Assuré _____

N. de la police _____

Date de la police _____

Les paiements ne seront faits que sur le vu de la présente reconnaissance.

L'EUROPE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
ET DE RÉASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE & LES ACCIDENTS
DE TOUTE NATURE

au Capital de 12.000.000 de Francs

50-52, Rue d'Amsterdam, PARIS

R. C. Seine N° 43.824

VOL

VOL

Echéance 30 janvier

M. - Schwartzbaum aura droit, pour l'assurance
souscrite par son intermédiaire, le 30 - 1 - 36, au nom de
M. - Dymowski Janitel sous le N° 6033, à une commission
de 15 % sur frs 79.⁷⁵ — payable, après encaissement
intégral de la prime annuelle ~~—~~ sous réserve des réductions ou
des annulations ultérieures. 72374

Paris, le 29 - 1 - 1936
Pour la Compagnie:
Le Chef du Bureau de Paris,

Assurance _____

Assuré _____

N. de la police _____

Durée de la police _____

Les paiements ne seront faits que sur le vu de la présente reconnaissance.



COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
S. DE REASSURANCES

INCENDIE, ACCIDENTS, VOL

RISQUES DIVERS

AU CAPITAL DE 12.000.000 DE FRANCS

50-52, Rue d'Amsterdam
PARIS

Registre du Tribunal de Commerce de la Seine N°43.824

CHÈQUES POSTAUX: PARIS 5156

Adr. Télég. EUROASSURANCE-PARIS

Téléph. TRINITÉ 54-00

ET LA SUITE

M^{onsieur} SCHWARZBARD

60, Avenue Simon Bolivar

PARIS

72375

Paris, le 29 février 1936

Le Chef du Bureau de Paris
Accidents, présente ses civilités à
Monsieur SCHWARZBARD
et l'informe qu'il ~~accepte de s'intéresser~~
~~à la proposition Glaces ASSERAT à~~
~~la prime nette annuelle de DEUX CENT~~
~~TRENTA CINQ FRANCS, plus taxe de gestion de 10 %~~
~~et frais divers.~~
accepte de s'intéresser
à la proposition Glaces ASSERAT à
la prime nette annuelle de DEUX CENT
TRENTA CINQ FRANCS, plus taxe de gestion de 10 %
et frais divers.

LE CHEF DU BUREAU DE PARIS :

1 - 1 JUIL 1937

E. POSTAUX C. N° 154.76 - Paris.



SOCIÉTÉ D'ASSURANCES MUTUELLES IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES D'EURE-ET-LOIR

(Année 1937) 72377 contre l'Incendie, fondée en 1819

118^e Année
de la Fondation

87^e
Recouvrement

BUREAUX : RUE DE BEAUVAIS, N° 11 - CHARTRES

Téléphone 143

Reçu de M *Schwarzbard Samuel, à Berchères La Harigot*
la somme de

N° DU ROLE

62

N° DE LA POLICE

212892

SOMME ASSURÉE

10000

Nature et situation

du risque.

*Bât Hab
ch. La Harigot*

rente rest sans 21 centimes
pour cotisation du 1^{er} janvier 1937 au 31 décembre 1937.

I. Prime

Répartition de 25 pour cent sur prime de l'année 1936.

RESTE.

Frais de répertoire

1^o Impôt des pompiers (Loi du 13 avril 1898)

II. Impôts dus
à l'État.

2^o Enregistrement [13,50 pour cent des cotisations (Décret du 14 mars 1933)].

3^o Abonnement au timbre [0.14 par 1 000 fr. de la valeur assurée (Loi du 4 avril 1926)].

4^o Impôt de 7 fr. 20 par million (Loi du 30 janvier 1907)

Coût de police ou d'avenant.

POUR ACQUIT :

A, ce
Pour le Directeur, l'Agent receveur,

Ensemble.

193 Timbre de quittance.. . . .

TOTAL.

<i>2228</i>	
<i>831</i>	
<i>2494</i>	
<i>1</i>	"
<i>036</i>	
<i>2630</i>	
<i>211</i>	
<i>750</i>	
<i>036</i>	
<i>2721</i>	
<i>25</i>	
<i>3746</i>	

VIS. — Les sociétaires
ont intérêt à revoir les
cours assurés par leurs
sociétés pour éviter en cas
de sinistre une perte résultant
de l'insuffisance de
leurs assurances.



SINISTRES DE L'ANNÉE 1936

Corancez.	4 Janvier.	28 434 fr. »	17 sinistres de moins de 500 francs.	Juin.	2 796 fr. 90
Garnay.	9 —	50,4 75	Unverre.	1 ^{er} Juillet.	3 475 »
Longnes.	14 —	619 50	Cravent.	6 —	1 800 »
Voves.	23 —	1 552 »	Champagne.	7 —	800 »
Ymeray.	23 —	619 85	Bréchamps.	8 —	1 640 »
22 sinistres de moins de 500 francs.	Janvier.	3 962 80	Vérigny.	21 —	19 095 »
Magny.	8 Février.	1 850 »	Chapelle-Royale.	27 —	2 700 »
Saint-Sauveur.	20 —	537 95	19 sinistres de moins de 500 francs.	Juillet.	3 791 89
Saint-Léger-des-Aubées.	28 —	724 40	Vaupillon.	10 Août.	1 800 »
18 sinistres de moins de 500 francs.	Février.	2 155 10	Moutiers-au-Perche.	13 —	1 600 »
Le Mans.	8 Mars.	1 354 15	Prunay-le-Gillon.	13 —	2 108 55
Lormaye.	10 —	1 816 92	Saint-Germain-le-Gaillard.	15 —	2 500 »
Blandainville.	22 —	8 600 »	Fresnay-le-Gilmert.	17 —	2 118 »
Courville.	28 —	21 746 »	8 sinistres de moins de 500 francs.	17 Août.	1 774 18
Neuville-sur-Touques.	28 —	9 000 »	Serazereux.	2 Septembre.	1 468 37
13 sinistres de moins de 500 francs.	Mars.	2 437 81	Terminiers.	3 —	27 338 »
Luisant.	8 Avril.	682 75	Lormaye.	4 —	8 292 70
Sours.	14 —	1 830 »	Corvées-les-Yys.	10 —	1 150 »
Saint-Lucien.	19 —	634 25	Illiers.	12 —	605 60
Combres.	24 —	1 500 »	Gellainville.	13 —	143 796 »
Luisant.	29 —	8 666 40	Poullay-Mivoie.	17 —	32 341 50
7 sinistres de moins de 500 francs.	Avril.	1 200 »	Marboué.	26 —	1 261 75
Goussainville.	3 Mai.	143 230 80	8 sinistres de moins de 500 francs.	Septembre.	1 082 95
Corbreuse.	4 —	16 446 »	Dangeau.	5 Octobre.	1 199 80
Saumeray.	10 —	15 250 »	Conic.	6 —	706 75
Courville.	15 —	1 280 »	Saint-Piat.	12 —	750 »
Vieuvicq.	21 —	4 850 »	Mondonville-Saint-Jean.	12 —	6 300 »
Gas.	23 —	674 90	Lanneray.	13 —	9 661 »
12 sinistres de moins de 500 francs.	Mai.	2 246 »	10 sinistres de moins de 500 francs.	13 Octobre.	1 719 70
Blandainville.	1 ^{er} Juin.	31 500 »	Gallardon.	1 ^{er} Novembre.	505 59
Orvilliers.	23 —	1 170 »	Saint-Ange.	21 —	1 108 »
Pontgouin.	24 —	3 000 »	Ormoy.	26 —	920 »
Chartres.	24 —	950 »	8 sinistres de moins de 500 francs.	Novembre.	1 987 45
Dangeau.	24 —	31 636 »	16 sinistres de moins de 500 francs.	Décembre.	2 977 75
Bailleau-sous-Gallardon.	28 —	3 000 »			

sch 49-4

L'EUROPE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
ET DE RÉASSURANCES

INCENDIE — ACCIDENTS — VOL
RISQUES DIVERS

au Capital de : 12.000.000 de Francs

50, 52, Rue d'Amsterdam — PARIS

R. C. SEINE N° 43.824

72378

M^r Schwartzbard

demeurant à Paris

aura droit, pour l'assurance

souscrite par son intermédiaire, le 19. 1. 37, au nom de

M^r Pichant

sous le N° 221.129, à une commission

de 50 % sur frs. 148. 15 de M^r Pichant ^{inclus} payable, après encaissement

intégral de la prime 19 36 sous réserve des réductions ou

des annulations ultérieures

Paris, le

1937

Assurance : _____

Assuré : _____

N° de la Police : _____

Durée de la Police : _____

Pour la Compagnie:
Le Chef du Bureau de Paris :

Les paiements ne seront faits que sur le vu de la présente reconnaissance

121, Paris, 295, Imp. L. Boudry, 800, 535

48 80
155 95
725

212.00

est 26.7

221461

L'EUROPE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
ET DE RÉASSURANCES

INCENDIE — ACCIDENTS — VOL
RISQUES DIVERS

au Capital de : 12.000.000 de Francs

50.52, Rue d'Amsterdam — PARIS

R. C. SEINE N° 43.824

72379

M. Besson

demeurant à Sous

aura droit, pour l'assurance
souscrite par son intermédiaire, le 27. 1. 37, au nom de
M. Pajgenlat sous le N° 221461, à une commission
de 10 % sur frs. 73.90 payable, après encaissement
intégral de la prime 19 28 jusqu'en 19 10 (solde) sous réserve des réductions ou
des annulations ultérieures (inclus)

Paris, le 28 janvier 1937

Pour la Compagnie:
Le Chef du Bureau de Paris:

Assurance: _____

Assuré: _____

N° de la Police: _____

Durée de la Police: _____

Les paiements ne seront faits que sur le vu de la présente reconnaissance

S.L./M.M. 2

72380

C.Q.I.

Monsieur ILECK SZEMKLEWSKI

77, rue de Paris

CLICHY

(Seine)

Affaire MENDELIS_MASELIS. Polices

"D.C." N°336.394.-"D.C." N°336.393.

"INCENDIE" N° 220.000.-

COMPTABILITE QUITTANCES IMPAYEES.-

Paris, le 15 Février 1938.-

Monsieur,

1 mandat carte.

Nous avons l'honneur de vous rappeler les 3 polices souscrites à notre Compagnie par Monsieur MENDELIS_MASELIS pour lesquelles vous nous êtes redevable de la somme de 254 francs 40, montant frais compris des quittances de prime échues le 22 Octobre 1937.

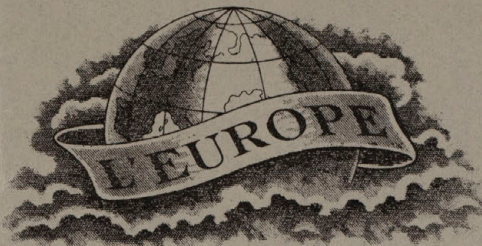
Nous vous réclamons le montant de ces quittances en vertu de l'article 19 de la Loi du 13 Juillet 1930 qui précise qu'en cas de vente le successeur est tenu à la continuation des polices souscrites par le prédécesseur.

En conséquence, nous vous prions de vouloir bien nous faire parvenir cette somme au moyen du mandat-carte ci-joint. Dès réception, nous vous adresserons les quittances et remettrons notre garantie en cours attendu que celle-ci a été suspendue par lettres recommandées du 20 Décembre dernier pour non-paiement des quittances précitées.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

LA DIRECTION :

SIÈGE SOCIAL :
50-52, RUE D'AMSTERDAM
PARIS (IXE)



CAPITAL
12 MILLIONS DE FRANCS
DONT 5.8 VERSÉS
S.L./M.M.2

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
& DE RÉASSURANCES

INCENDIE - ACCIDENTS - VOL - RISQUES DIVERS

R. C SEINE 43.756

TÉLÉPH. { TRINITÉ 54-00
ET
LA SUITE

72381

C.Q.I.

ADR. TÉLÉG : EUROPASURANCE-PARIS

Monsieur CHWARZBARD

CHÈQUES POSTAUX PARIS 5156

Assureur Conseil

Affaire MENDELIS_MASELIS. Polices
Notre référence "D.C." N° 336.394.- "D.C." N° 336.393.-

60, Avenue Simon-Bolivar

Votre référence "Incendie" N° 220.000.-

PARIS 19°

Paris, le 17 Février 1938.-

COMPTABILITE QUITTANCES IMPAYEES



Monsieur,

Copie d'une lettre.

Nous avons l'honneur de vous rappeler ces affaires que nous avons suspendues par lettres recommandées du 20 Décembre 1937 s'élevant à la somme totale de 254 francs 40.

Nous vous transmettons ci-joint, copie de la lettre que nous adressons ce jour à Monsieur IECK SZEMKLEWSKI acquéreur du fonds de commerce garanti par ces polices.

Nous vous prions de vouloir bien vous mettre en rapport avec lui en vue de la reprise de ce contrat.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

LA DIRECTION :

NUMÉRO A DÉTACHER
ET A COLLER
SUR LA RÉPONSE

DE 336393-4
81961
I 220.000

in Docelles * The Best Pa

Mr. SCHWARZBARD
60, Avenue Simon Bolivar
PARIS (XIX^e)

Paris, le 17 Juillet 1935.

Maitre René BOISSEL
5, Place de l'Eglise Saint Aignan
CHARTRES (Eure et Loire)

Cher Maitre,

72382

Comme vous avez déjà été informé par la copie de la lettre que je vous ai adressée et ne pouvant pas rentrer dans ma Maison, j'ai été obligé de louer une habitation dans Paris, ce qui m'a occasionné de gros frais inutiles. Ma nouvelle adresse est:
60, Avenue Simon Bolivar
PARIS (XIX^e)

D'autre part, à la suite de la plainte que j'ai déposée, j'ai reçu une convocation du Commissariat de mon quartier où je dois me présenter ces jours-ci, vous serez donc bien aimable de me dire si vous avez déjà entrepris les démarches relatives à l'expulsion de Monsieur PIECOURT. Vous voudrez bien voir également s'il n'y a pas lieu de lui présenter la quittance du terme qui vient d'échoir.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer,
Cher Maitre, mes salutations empressées.

Société des Chaussures Métro

Société Anonyme au Capital de 100.000 Francs

SIÈGE SOCIAL : 5, RUE DES QUATRE-FILS - PARIS (3^e)

TÉLÉPHONE : TURBIGO 93-63

REG. DU COM. SEINE 254 121

Paris, le

.....
MÉTRO (S.A.)
5, RUE DES QUATRE-FILS
PARIS (3^e)

Assurances Générales de Trieste et Venise

Entreprise privée régie par la Loi du 17 Mars 1905 pour les contrats souscrits ou exécutés en France, en Algérie et en Tunisie
Compagnie fondée en 1831

AGENCE HOTEL DE VILLE
25, Rue du Renard
PARIS - IV^e
—
TÉLÉPH. : ARCHIVES 20-67

72383

R.C. SEINE 115.385

Paris, le

ליוגרא פריינד אלס.

טויג
2 און 2 צדמאונען אלס איר טרעם
2 " 2 אונטער 10 אונטער אין קארטו קוו
איר, 2 אונטער אלס אונטער אין אונטער
טויג
ג. הינדמאן

72384

LA PATERNELLE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES
CONTRE L'INCENDIE ET LES RISQUES DE TOUTE NATURE

FONDÉE EN 1843 - PROROGÉE JUSQU'AU 1^{er} JANVIER 2021

SIÈGE SOCIAL : 4, rue Ménars -:- PARIS (2^e)

CAPITAL SOCIAL : DIX-HUIT MILLIONS
ENTIÈREMENT LIBÉRÉ

Registre Commerce : Seine 34.859

AVENANT DE MODIFICATION

Compagnie LA PATERNELLE

D.G.

N°

	SOMME ASSURÉE SUR CHAQUE ARTICLE	TAUX DE LA PRIME ‰	PRIME POUR CHAQUE ARTICLE
<p>AVENANT D'AUGMENTATION & NOUVELLE REPARTITION .-</p> <p>-----</p> <p>R I S Q U E situé à P A R I S</p> <p>97, Rue Oberkampff , 97</p> <p>-----</p>			
1° <u>SOIXANTE MILLE FRANCS</u> , sur machines et matériel, ainsi qu'il est désigné à l'article 1er de la police	60.000	1.50	90.00
2° <u>QUARANTE MILLE FRANCS</u> , sur marchandises, comme il est dit en la police	40.000/	1.50	60.00
3° <u>SOIXANTE QUATRE MILLE CINQ CENTS FRANCS</u> , sur risques locatifs	64.500	1.50	96.75
4° <u>QUATRE MILLE TROIS CENTS FRANCS</u> , sur perte de loyers	4.300	1.50	6.45
5° <u>QUATRE MILLE TROIS CENTS FRANCS</u> , sur privation de jouissance	4.300	1.50	6.45
6° <u>CINQUANTE MILLE FRANCS</u> , sur recours des voisins..	50.000	I/4de 1.50	18.75

<u>ASSURANCE GAZ & ELECTRICITE</u> : Comme en la police, moyennant 0.30‰/° sur Frs 173.100 articles 1 à 5.. & 0.10‰/° sur Frs 50.000 article 6.		0.30 0.10	51.95 5.00

<u>ASSURANCE Foudre</u> : Gratuite.-			

<u>FRAIS DE DEPLACEMENT & DE REPLACEMENT</u> : Comme en la police, moyennant 5% des primes et surprimes de l'article 1er, soit sur Frs 108.00		5%	5.40

TOTAL	223,100		340.75
MAJORATION 10 %?			34.10
REPertoire.....			3.00

			377.85
			=====

72385

Mod. 32quat (601) - H.C. - 50,000 ex. (5-32)

72386

ASSURÉ	Monsieur LIBRACH			N° Police	2.199.343	R.C. 2.199.344 2.153.775 -- -- AVENANT N° 20.686
ADRESSE et	Rue Oberkamf 97			N° Avenant	20.686 - I 11.731	
SITUATION des Risques	Fabrique de tricots			INDICATIONS DE SERVICE K 3 33 NP 33 3 W 4.R.C. G.3.670 IMI R.A.P.2. I49 - 226.85 -- -- ME 60 RD 50 MB 40 PL 5 ML 65 PJ 5 -- --		
NATURE des risques	EFFET ÉCHÉANCE			Durée Exp ^{on}	Statutaire I	
ANNÉES	CAPITAUX	PRIME ET FRAIS	IMPÔTS	PRIME TOTALE (1)	Quérabilité	
33	223.100	377.85	95.40	473.25		
PRIME AU COMPTANT				PROCHAINE QUITTANCE LE :		
CAPITAUX	PRIME ET FRAIS	PRIME TOTALE (1)	L.2.33			

A la demande de l'assuré il est convenu à compter du **13 Février 1933.**
que la police sus-énoncée est modifiée comme il est expliqué dans la feuille intercalaire jointe au présent avenant.

Par suite la prime annuelle et les impôts y afférents sont fixés à **QUATRE CENT SOIXANTE TRENTE FRANCS**
VINGT CINQ CENTIMES.
Ceux supplémentaires du **au**
sont de **TROIS FRANCS** **Reçu TROIS FRANCS** au comptant pour coût du présent avenant : DONT QUITTANCE
y compris le coût de l'avenant.

Le présent AVENANT est fait aux mêmes clauses et conditions que la police sus-relatée; il lui est annexé pour avoir la même force et valeur et pour, concurremment avec elle, régler les droits respectifs des parties.

Fait en autant d'exemplaires que de parties intéressées.

A Paris, le **vingt quatre février**
L'Assuré,

mil neuf cent trente
Pour la Compagnie **trois**
Le Directeur,

COPIE POUR L'AGENCE

Monsieur B. SIMON Rue de Provence 2.